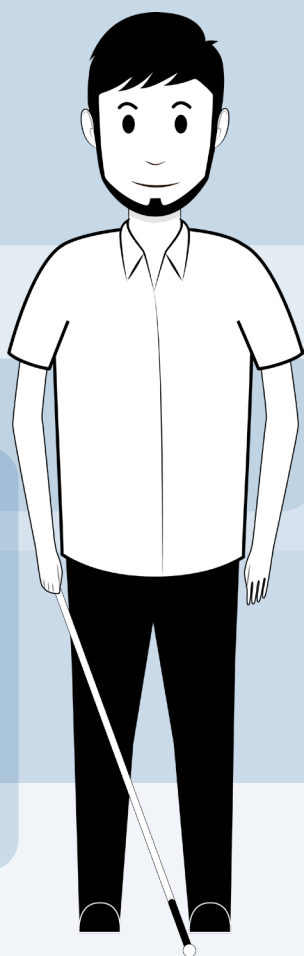




MIEUX ACCUEILLIR

LES PERSONNES HANDICAPÉES

ACCUEIL D'UNE PERSONNE AYANT UNE INCAPACITÉ VISUELLE



L'incapacité visuelle est la difficulté, de façon permanente, à distinguer des détails très fins, à identifier les gens et les objets dans l'entourage immédiat et à circuler dans un environnement non familier, même avec des lunettes ou des verres de contact.

Pour communiquer, les personnes ayant une incapacité visuelle peuvent utiliser le braille ou un lecteur d'écran avec une synthèse vocale. Ce dernier permet de transformer un texte en contenu vocal.

Pour se déplacer, ces personnes peuvent utiliser une canne blanche, un chien guide, ou demander l'assistance d'un tiers.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

La plupart des personnes ayant une incapacité visuelle ont un résidu visuel. C'est-à-dire qu'elles peuvent percevoir certaines images. Elles peuvent avoir une vision centrale, une vision périphérique, une vision embrouillée ou une vision avec des taches. D'autres personnes ont toutefois une cécité totale.

CONSEILS POUR ACCUEILLIR UNE PERSONNE AYANT UNE INCAPACITÉ VISUELLE

- assurez-vous que les lieux soient accessibles en maintenant l'entrée, les passages et les portes libres de tout obstacle ;
- si les portes n'ont pas d'accès automatique, gardez-les complètement fermées ou complètement ouvertes ;
- pour décrire un endroit ou donner une direction, utilisez des mots précis comme « à gauche », « à droite », « devant » et « derrière » ;
- évitez de hausser la voix ;
- lorsque vous devez guider une personne ayant une incapacité visuelle, demandez-lui d'abord si elle souhaite être guidée ;
- dans le cas où la personne vous demande de l'aide pour remplir un formulaire, vous pouvez l'assister ou lui transmettre celui-ci, dans le format de son choix, afin qu'elle puisse le compléter elle-même.